

CANTELOUP INFOS

DECEMBRE 2023

MAIRIE DE CANTELOUP



4 rue de la Mairie
14370 CANTELOUP

Tèl : 02 31 23 69 28

Urgence : 06 40 15 39 58

Mail : mairie@canteloup14.fr

www.mairie-canteloup14.fr

Permanence ouverte le jeudi
de 16h30 à 18h30

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le Jeudi 28 Décembre

En cas d'urgence, contacter le
numéro d'urgence

CIMETIERE

Ouverture :

- **Du 1er Avril au 31
Octobre : de 9 h à 19 h**
- **Du 1er Novembre au 31
Mars : de 9h à 17 h 30**



En attendant les fêtes de fin d'année et après un automne
relativement doux, le froid s'installe doucement.

Madame le Maire et le conseil municipal
vous souhaitent un joyeux Noël et de belles fêtes de fin
d'année.

ACTUALITES

Remise des colis aux anciens :

(« ancien » qui a 65 ans et plus, en 2023)

UNIQUEMENT DES PRODUITS LOCAUX



Ils seront distribués à la mairie :

- **le jeudi 14 décembre : de 16h à 18h**
- **le samedi 16 décembre : de 10h à 12h**

Commémoration du 11 Novembre :

La cérémonie a eu lieu comme chaque année mais cette fois-ci
en présence des enfants de l'école Saint Jean-Baptiste
accompagnés des porte-drapeaux. La Marseillaise a été
chantée pour rendre hommage aux soldats français



BIEN-VIVRE ENSEMBLE

- vigilance aux animaux domestiques en divagation : que chacun veille à les garder chez soi
- suite au ramassage de vos poubelles, merci de rentrer vos containers (ou de le demander à un voisin) pour éviter qu'ils ne restent plusieurs jours dans la rue
- les horaires liés aux travaux de jardinage ou de bricolage sont :
 - Jours ouvrables :
8h30-12h 14h30-19h30
 - Les samedis :
9h-12h 15h-19h
 - Les dimanches et jours fériés :
10h-12h
- la saison d'hiver est propice à l'élagage des arbres : profitez-en pour faire les tailles nécessaires afin d'éviter des gênes pour vos voisins, le passages des camions (poubelles, livraison , secours...)

Urbanisme :



Le droit de l'urbanisme prévoit de nombreux outils pour réglementer la construction. Les documents liés à un permis de construire ou une demande de travaux sont consultables sur le site de la mairie. Avant d'envisager des travaux et de demander une autorisation, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) vous indiquera ce que vous pourrez bâtir et ce qui est interdit.

Fibre :

Pour toute question relative à une éligibilité fibre, un raccordement, l'avancée du déploiement ... prenez contact avec

<https://altitudeinfra.fr>

Sécurité :



En période de fêtes, une augmentation des cambriolages a été observée : soyez attentifs et prévenez vos voisins de vos absences.

Les gendarmes sont venus présenter en mairie l'application

« MA SECURITE »

Plusieurs démarches y sont réalisables afin de faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et donc d'alerter plus rapidement les forces de sécurité.

Nous vous invitons donc à la télécharger.

PROJETS en cours

- Cheminement piéton : les travaux ont dû être reportés au premier semestre 2024
- Rue du Champ Roger : effacement de réseaux, effectué par le SDEC, prévu au premier semestre 2024
- Végétalisation du cimetière : étude toujours en cours. Réalisation des travaux en 2024